

Les acteurs économiques unis autour du tracé C

Seine-et-Marne Développement est l'agence économique créée par le Conseil général de Seine-et-Marne. Certifiée ISO 9001-version 2008, elle travaille à améliorer l'attractivité du territoire et la compétitivité des entreprises en déployant toutes les synergies possibles entre les acteurs économiques, tant privés que publics. Association loi 1901, elle rassemble 189 membres au sein de 5 collèges : le Conseil général et ses structures associées, les collectivités locales, les partenaires institutionnels représentatifs et ceux du développement économique et les entreprises associées. Les principales missions de l'agence sont : renforcer l'attractivité économique du territoire, améliorer la compétitivité des entreprises et agir pour l'emploi.

La ville nouvelle de Sénart constitue, avec sa voisine, l'agglomération de Melun Val de Seine, l'un des territoires stratégiques de notre Seine-et-Marne et plus généralement du sud est francilien. En effet, avec Evry à proximité, et les collectivités essonniennes qui l'entourent, ce large "quadrant sud est" francilien rassemble plus de 800 000 habitants et mérite de prendre toute sa place dans le développement de la métropole.

Depuis le début des années 1970 les dirigeants de Sénart ont su créer les conditions nécessaires à la mise en valeur d'un certain nombre d'atouts qui peuvent aujourd'hui donner du sens à l'éco-région que nous appelons de nos vœux. Sénart possède d'abord une importante capacité d'accueil de nouveaux logements notamment dans plusieurs projets d'éco quartiers. A terme, la ville nouvelle devrait atteindre 150 000 habitants.

En s'inscrivant dans la stratégie régionale pour le développement économique et l'innovation, ce territoire doit pouvoir offrir des sites attractifs pour accueillir de nouvelles activités éco converties. Ces activités peuvent d'ores et déjà trouver, à Sénart, les formations supérieures dispensées par l'université Paris Est, ainsi que l'environnement local indispensable à la croissance des entreprises.

Ce contexte de développement urbain s'inscrit pleinement dans les objectifs fixés par le projet de territoire départemental, notamment pour ce qui concerne l'éco construction des bâtiments ainsi que l'éco-conception de la ville elle-même. Le projet "d'Écopole" est ainsi emblématique de notre volonté d'encourager la conversion écologique des entreprises qui sera demain un des facteurs clés de l'efficacité économique.

Enfin, la question des transports et des déplacements est aujourd'hui prioritaire pour désenclaver l'ensemble de ce grand territoire écarté des projets du « grand Paris ». C'est la raison pour laquelle la création d'une ligne dédiée aux trains à grande vitesse et d'une gare TGV à Lieusaint représente une opportunité nouvelle qu'il faut saisir. Nos membres se sont donc mobilisés, à travers ce cahier d'acteurs pour participer au large débat public qui est ouvert actuellement.

Gérard Eude, président

vice-président du Conseil général chargé du développement économique et des grands projets d'aménagement



**SEINE & MARNE
DEVELOPPEMENT**

Seine-et-Marne Développement

Hôtel du département

77010 MELUN CEDEX

E-mail : p.viguiet@smd77.com

Site internet : www.smd77.com





L'implantation de la gare TGV à Sénart, une stratégie métropolitaine pour :

Renforcer l'attractivité économique de ce territoire au sein de l'Ile-de-France

La Seine-et-Marne, et plus singulièrement ce large "quadrant sud est", jouit d'une forte attractivité résidentielle. A l'horizon 2030, la population devrait passer de 800 000 habitants à plus d'un million.

Il faut donc renforcer l'attractivité économique de ce territoire en implantant de nouvelles activités nécessaires à ces populations nouvelles. Depuis 5 ans d'ailleurs, la création d'une offre immobilière ainsi que les stratégies élaborées par chacune des composantes de ce territoire (GP3 (application territoriale du contrat de projet Etat/région), PACTE régionaux) ont accéléré sa diversification économique notamment par une ouverture à l'implantation d'activités tertiaires. La création de services d'accompagnement complémentaires des entreprises (structures d'accueil aux créateurs, aménagement de zones d'activités dédiées, création de pôles de service) sont autant d'atouts pour attirer les entreprises désireuses de se développer dans les meilleures conditions.

Le département de Seine-et-Marne est reconnu pour l'attractivité des rendements immobiliers qu'il offre aux investisseurs institutionnels. Entre 2004 et 2009, la Seine-et-Marne a enregistré un rendement global annualisé de 10,3 % en moyenne sur l'ensemble des secteurs, surperformant ainsi celui de la région Ile-de-France (source IPD)

Le secteur des commerces a notamment tiré la performance du territoire seine-et-marnais vers le haut, avec un rendement

annualisé sur 5 ans de 15,4 %. La part de cette classe d'actifs étant prépondérante dans le département, les commerces ont joué un rôle majeur dans ce niveau de performance. Les bureaux arrivent en seconde position avec un rendement annualisé sur les cinq dernières années de 9,5 % suivis par la logistique à 6,3 %.

Les pôles de développement seine-et-marnais directement impactés en quelques chiffres

Sénart : 300 ha de foncier disponible dont 17 000 m² de bureaux

L'agglomération de Melun Val de Seine : 160 hectares en cours de programmation avec deux projets tertiaires d'envergure : 60 000 m² sur le pôle gare de Melun et le quartier Saint Louis avec 130 hectares au total.

Secteur de Fontainebleau/Avon où un tiers du cœur du territoire est en reconversion, 37 hectares et 130 hectares en programmation.

Bassin de vie de Brie Comte Robert : programmation de 219 hectares pour l'accueil de nouvelles entreprises.

Améliorer la compétitivité des entreprises, une économie en forte diversification

La logistique et les commerces ne constituent plus les seuls piliers du développement économique de ce territoire qui travaille dans trois directions : la première vise à conforter l'accueil et le développement des entreprises, notamment au travers des deux leviers majeurs que sont les transports avec le bus TZen et la formation supérieure dont le projet de pôle des sciences de l'ingénieur. L'Université Paris Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) et l'Institut catholique d'arts et métiers (ICAM) seraient les premiers éléments de ce pôle réunissant public/privé. Il permettra aux entreprises de bénéficier des services dédiés aux entreprises (R&D, transfert de technologie, étude et production). A proximité immédiate : les étudiants de l'agglomération de Melun Val de Seine, le pôle d'Evry avec l'Université Val d'Essonne sans oublier ceux de Fontainebleau/Avon avec la présence de l'INSEAD, l'Ecole des Mines et l'Esigetel. En tout, ce sont plus de 17 000 étudiants.

Les deux autres axes de développement sont plus ciblés, l'un sur les activités technologiques industrielles sur le territoire de Villaroche et l'autre sur les éco-activités et plus particulièrement la performance énergétique et l'éco-construction. D'ailleurs la commercialisation de l'écopôle va démarrer sur deux ZAC (180 hectares), de part et d'autre de la Francilienne avec un hôtel/pépinière d'entreprise dédié à ces activités.

Le tracé seine-et-marnais, une réponse adaptée aux enjeux nationaux

► Connecter le sud Est francilien aux réseaux d'échanges européens

Avec au minimum un million d'habitants sur le secteur sud est francilien, l'accès à la mobilité avec la création d'une gare TGV s'impose. Il faut dès à présent penser répondre aux besoins des habitants, l'accessibilité d'un site en temps et en kilomètres à différentes échelles - internationale, nationale et locale- est un critère prioritaire de toute décision d'implantation.

Parmi les trois options de tracé, le "C" est le seul à prévenir les risques de saturation à long terme du tronçon existant entre Coubert et Valenton. Il permet de valoriser la ligne entre Lieusaint et Crisenoy, actuellement très peu utilisée. Mais surtout il constitue un maillage complet et cohérent des pôles du grand bassin parisien offrant ainsi à la population du Sud Est francilien la possibilité d'utiliser les réseaux d'échanges européens.

► Une alternative aux gares parisiennes pour un TGV plus proche de nous

La création d'une nouvelle gare à Lieusaint-Moissy permettrait de compléter le réseau francilien des gares TGV Paris CDG au Nord, Marne la Vallée à l'Est et Massy au Sud Ouest. Entre 2007 et 2009, la fréquentation de ces gares a augmenté de 17 % contre 6 % pour les gares parisiennes. Pour les déplacements professionnels qui représentent une part importante du trafic, trois arguments militent en faveur du projet de Sénart :

"La Seine et Marne est le plus grand département de l'Ile-de-France en terme de superficie mais aussi le plus dynamique sur le plan de la croissance démographique. Il offre en conséquence de formidables ressources de développement et d'accueil.

En complément de l'action des acteurs de développement économique pour une meilleure harmonisation sur l'ensemble du territoire et notamment au-delà de la Francilienne (N104) le choix du site de Sénart pour accueillir une gare TGV nous paraît du meilleur aloi.

La cohérence de ce projet avec les politiques en cours permettra la création et la fixation de nombreux emplois sur une zone dont le potentiel d'accueil est important.

Réseau Entreprendre Sud Ile-de-France saura s'inscrire dans ce plan autant par l'octroi de ses prêts d'honneur que par son accompagnement au profit des futurs chefs d'entreprises."

Marc Montagnon,
directeur du Réseau Entreprendre
Sud Ile-de-France



Voie piétonne reliant la gare de Lieusaint-Moissy
et le Campus universitaire de Sénart.

©Epa Sénart Communication

- Une gare de proximité, des stationnements accessibles qui évitent les inconvénients des gares parisiennes.
- L'amélioration des accès aux aéroports Paris CDG et d'Orly.
- Le maillage avec l'ensemble des réseaux franciliens permettant un gain de temps précieux pour nos rendez-vous.

Gérard Eude, président de Seine-et-Marne Développement et toute son équipe affirment leur soutien à ce projet. Ils ont été rejoints dans cette initiative par des entreprises et des structures, membres de l'Association :

- ◆ Claude Testard, représentant l'association des chefs d'entreprises ACCESS à Cannes Ecluse
- ◆ Valérie Frémont, représentant AEROPOLE, pépinière d'entreprises à Paris CDG
- ◆ Yannick Eon, représentant Arthur Loyd Melun
- ◆ Jacques Robin, représentant l'Association Entreprises du Sud Francilien et la société DBF AUDIT SA à Moissy-Cramayel
- ◆ Pierre Lory, représentant BIOBANK International à Presles-en-Brie
- ◆ Didier Turba, représentant du Conseil général en tant que Vice-président et conseiller général du canton de Combs-la-Ville
- ◆ Christophe Longour, représentant la société EGERIE SAS à Vert-Saint-Denis
- ◆ Bruno Depresle, représentant l'EPA Sénart à Savigny-le-Temple
- ◆ Jean-Marc Banquet d'Orx, représentant le Groupement des Professionnels des Industries de l'Hôtellerie à Vert-Saint-Denis
- ◆ Christelle Jost, représentant la Jeune Chambre Economique de Seine-et-Marne à Roissy-en-Brie
- ◆ Marc Montagnon, représentant Réseau Entreprendre Sud Ile-de-France à Lieusaint
- ◆ Laurent Devillers, représentant de Seine-et-Marne Tourisme à Fontainebleau
- ◆ Jean-Louis Rabourdin, représentant l'UIMM à Melun
- ◆ Pierre Vitte, représentant la SAS VITTE à Provins



Seine-et-Marne Développement est l'agence économique créée par le Conseil général de Seine-et-Marne. Certifiée ISO 9001-version 2008, elle travaille à améliorer l'attractivité du territoire et la compétitivité des entreprises en déployant toutes les synergies possibles entre les acteurs économiques, tant privés que publics. Association loi 1901, elle rassemble 189 membres au sein de 5 collèges : le Conseil général et ses

structures associées, les collectivités locales, les partenaires institutionnels représentatifs et ceux du développement économique et les entreprises associées. Les principales missions de l'agence sont : renforcer l'attractivité économique du territoire, améliorer la compétitivité des entreprises et agir pour l'emploi.

